

Insecticide à l'huile blanche PRO®

CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE

COMMERCIAL

CONTENU NET : 2 L (4 L) (10 L) (20 L) (205 L)

GARANTIE :  
huile minérale 99 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

N<sup>o</sup> D'ENREGISTREMENT 24643 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Agrium Advanced Technologies RP Inc.  
10 Craig St.  
Brantford, ON  
Canada N3R 7J1  
519-757-0077

**MODE D'EMPLOI : UTILISÉ COMME PULVÉRISATION DE DORMANCE OU DE DORMANCE DIFFÉRÉE :** Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques. **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Bien mélanger de la manière stipulée ci-dessous. Le réservoir doit être propre et muni d'un mécanisme d'agitation. Alors que l'agitateur est en mouvement, verser la quantité d'eau requise. Ensuite, ajouter la dose recommandée d'Insecticide à l'huile blanche PRO®. Si le mélange devient blanc laiteux, cela veut dire que l'émulsion est efficace. Si le mélange ne s'émulsionne pas, ajouter un détergent ménager et mélanger jusqu'à ce que l'huile disparaisse et que la solution soit blanche comme du lait. **NE PAS UTILISER CETTE SUBSTANCE SI ELLE REFUSE DE S'ÉMULSIONNER.** Consulter le Calendrier provincial des arrosages pour plus de détails concernant l'emploi des huiles de pulvérisation. Éviter de pulvériser durant ou immédiatement avant une période de haute température (au-dessus de 30 °C), de vents très chauds et secs ou de pluie. Ne pas appliquer ce produit juste avant ou durant une période de gel. Ne pas appliquer si l'on prévoit une gelée avant que la pulvérisation ait le temps de sécher. Il faut bien couvrir la surface à traiter; appliquer sous forme de pulvérisation énergique. Préparer une nouvelle bouillie pour chaque traitement et ne pas tenter de conserver le produit dilué. L'huile diluée doit être agitée constamment jusqu'à ce qu'elle soit utilisée. Pulvériser lorsque les ravageurs sont présents et uniquement de la manière recommandée ci-dessous.

<b>CULTURES ET INSECTES</b>	<b>QUANTITÉ À UTILISER PAR HECTARE</b>	<b>QUANTITÉ À UTILISER PAR 1000 L</b>	<b>PÉRIODE DE TRAITEMENT</b>
<b>POMMIERS</b> Cochenilles ostréiformes Tétranyques rouges du pommier Cochenilles lécanies Cochenilles virgules du pommier Tordeuses à bandes rouges Cochenilles de San José	60 L	20 L	Appliquer une fois au stade de l'éclatement des bourgeons jusqu'à 1 cm de pointe verte. N.B. : Ne pas employer l'insecticide à l'huile blanche PRO® sur les variétés Red Delicious ou Empire. En Ontario, on a remarqué un certain endommagement de l'écorce de pommiers Red Delicious quand les arbres n'étaient pas très vigoureux. La plupart des autres variétés de pommiers ne subissent pas ou presque pas de lésions.

CULTURES ET INSECTES	QUANTITÉ À UTILISER PAR HECTARE	QUANTITÉ À UTILISER PAR 1000 L	PÉRIODE DE TRAITEMENT
POIRIERS Cochenilles ostréiformes Tétranyques rouges du pommier Cochenilles lécanies Cochenilles virgules du pommier Psylles du poirier Cochenilles de San José	60 L	20 L	Appliquer au stade de dormance véritable pour enrayer les psylles du poirier et les cochenilles, et au stade de l'éclatement des bourgeons contre les tétranyques.
PÊCHERS Cochenilles floconneuses du pêcher Tétranyques rouges du pommier Cochenilles de San José	60 L	20 L	De la dormance à la préfloraison. Contre les tétranyques, appliquer entre la pointe verte de 1 cm et le premier bouton rose.
PRUNIERS Tétranyques rouges du pommier Cochenilles lécanies Cochenilles de San José	60 L	20 L	Pointe verte. Appliquer lorsque les bourgeons des feuilles commencent à éclater.
CERISIERS À FRUITS AIGRES Tétranyques rouges du pommier	60 L	20 L	Préfloraison. Appliquer lorsque les bourgeons des feuilles commencent à éclater.

### Zones tampons

L'utilisation du matériel ou des méthodes de pulvérisation suivants **NE requiert PAS** de zone tampon : pulvérisateur manuel ou pulvérisateur à réservoir dorsal et traitement localisé. Une agitation fréquente pendant l'application avec un pulvérisateur dorsal ou manuel est nécessaire pour maintenir la consistance laiteuse de l'émulsion.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des

buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent).

**NE PAS** appliquer ce produit par voie aérienne.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, de l'habitat d'eau douce sensible (tels que lacs, rivières, bournier, étang, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) ou de l'habitat estuarien ou marin sensible.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des:			
		habitats d'eau douce d'une profondeur de:		habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:	
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m
Pulvérisateur pneumatique	Fruits à pépins et fruits à noyau	20	10	3	1

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX** Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit des précipitations abondantes. On peut réduire la contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement en incluant une bande de végétation entre le site traité et la limite du plan d'eau.

**PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement et l'application et lors des activités de nettoyage et de réparation. **NE PAS** entrer dans des sites traités ni autoriser quelqu'un à le faire pendant le délai de sécurité de 12 heures. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas appliquer et ne pas laisser la pulvérisation dériver sur des aires occupées par des êtres humains ou des animaux utiles non protégés. Ne pas entreposer avec des aliments pour humains ou pour animaux et éviter de les contaminer. Ne pas contaminer les cours d'eau, les lacs, les étangs, l'eau d'irrigation ou l'eau employée pour le bétail ou à des fins domestiques. **CE PRODUIT CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE.** Le tenir à l'écart du feu, des flammes découvertes, des ampoules électriques allumées et des autres sources de chaleur. Garder dans son contenant d'origine durant l'entreposage.

**PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les

lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.** Administrer un traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION :** Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.